

Mardi 28 janvier 2014
12h45 à 13h45
UQAM, Local J-1060
Pavillon Judith-Jasmin
405, rue Sainte-Catherine Est

**LES
MIDIS
BRÉSIL
BRUNCHÉ**

CONFÉRENCE

La construction du verdict de culpabilité: magistrature pénale et production de vérité judiciaire au Brésil

Fernanda Prates

Chercheure postdoctorale, département de criminologie
Université d'Ottawa

En s'appuyant sur une enquête ethnographique réalisée au Tribunal de Justice de la ville de Rio de Janeiro, l'exposé examine le processus décisionnel menant au verdict de culpabilité dans les affaires de vol et trafic de stupéfiants. Nous proposons que la prise de décision des juges soit marquée par la présomption de culpabilité qui découle d'un processus de catégorisation des justiciables en tant que « voleurs » et « trafiquants », catégories typiques associées à l'image de l'« ennemi », c'est-à-dire, l'individu insoumis et incapable d'un *modus vivendi* commun (Jakobs, 2009). Prenant appui sur les analyses empiriques réalisées, nous analysons le rapport entre la figure de l'ennemi et l'idée d'*homo sacer* (Agamben, 2002) en proposant que le verdict de culpabilité se construit à l'intérieur d'un « camp » - c'est-à-dire, un lieu de suspension de l'ordre juridique – qui se structure, paradoxalement, au sein même de la justice pénale.

